

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 44 (1987)
Heft: 10

Artikel: Enquête sur les installations de gymnastique et de sport (1986)
Autor: Fleischmann, Theo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-998633>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Enquête sur les installations de gymnastique et de sport (1986)

Theo Fleischmann, EFGS
Traduction: Eveline Nyffenegger

La comparaison de l'offre et de la demande est à la base de chaque planification. L'analyse des offres existantes en est le premier pas. Une enquête sur les installations sportives de toute la Suisse ne peut se faire que par étapes, en raison des changements constants qui se produisent.

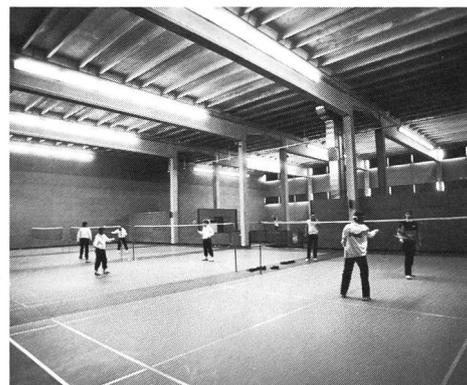
*

Une première du genre eut lieu en 1944 déjà, puis en 1963 et, pour la dernière fois, en 1975. La loi fédérale du 17 mars

1972 sur l'encouragement de la gymnastique et des sports a été le signal de départ pour la consultation de 1975. Elle a servi, d'une part, de base légale pour l'établissement d'une telle enquête et, d'autre part, la statistique de 1975 va permettre de vérifier, lors des inventaires futurs, l'efficacité de la loi fédérale.

*

En 1983 enfin, après des travaux préliminaires intensifs, l'Office fédéral de la statistique s'est adressé à toutes les com-



Salle du Centre de badminton de Malley-Lausanne.

munes de Suisse, leur remettant un questionnaire analogue à celui de 1975 et sur lequel on leur demandait de procéder aux tâches suivantes:



Salle omnisports de la Maladière, Neuchâtel.

- Contrôler l'état annoncé en 1975;
- Annoncer les installations construites depuis 1975.

La date limite de remise des réponses fut fixée au 15 octobre 1986.

Le contrôle des questionnaires fut confié aux offices cantonaux des sports. Les installations de traitement électronique de l'Office fédéral de la statistique furent mises à disposition pour l'évaluation des données. De ce fait, six mois après l'enquête déjà, on pouvait prendre connaissance des premiers résultats.

*

Il en ressort une augmentation réjouissante du nombre des installations. Le total général de 1986 est de près de 25% supérieur à celui de 1975. Ce chiffre ne dit toutefois pas grand-chose en soi; il doit être interprété dans le détail.

*

Dans le secteur des salles de sport, il faut relever une nette augmentation des grandes installations, basées sur la dimension des aires de handball. En ce qui concerne les petites salles – moins de 24 m x 12 m – on enregistre un recul dans plusieurs cantons. Il en est de même pour les terrains de sport gazonnés. L'accroissement le plus spectaculaire touche les salles de tennis et, plus encore, celles de squash. Ceci s'explique en bonne partie par le fait que les installations privées n'avaient pas été prises en compte dans l'inventaire de 1975.



Installation de curling, Mürren.

Les statistiques parlent beaucoup mais ne disent pas tout: nous ne possédons pas d'indications sur la qualité, sur les frais de construction, ni même sur la relation frais/utilisation. Des questions de cet ordre auraient dépassé le cadre de l'enquête. De par notre propre expérience, mais en nous référant aussi aux nombreuses rénovations annoncées, nous sommes en mesure de dire que, sur le plan fonctionnel, les installations sportives sont en net progrès qualitatif en Suisse.

Les chiffres suivants constituent une première indication. Ils seront complétés et publiés définitivement à l'automne 1987. ■

Evolution des installations sportives en Suisse	1963	1975	1986	Augment./ diminution 1975/86
<i>Places de jeux gazonnées</i>				
– 500–1499 m ²	728	1494	1550	56
– 1500 m ² et plus	870	1998	2040	42
<i>Terrains de sport gazonnés</i>				
– au moins 30×60 m	182	593	789	196
– au moins 45×90 m	813	1972	2457	485
<i>Terrains avec revêtement tout temps</i>				
– moins de 20×40 m	864	1661	1739	78
– au moins 20×40 m	497	1721	2131	410
– au moins 45×90 m		19	127	108
<i>Pistes d'athlétisme 300/333/400 m, etc.</i>	84	145	201	56
<i>Pistes d'athlétisme droites 80–130 m</i>	351	1017	1368	351
<i>Aires de lancer/saut</i>	2390	5148	5662	514
<i>Petites salles, moins de 12×24 m</i>				
– avec équipements extra-sportifs	931	182	306	124
– sans équipements extra-sportifs		1318	1217	–101
<i>Salles normales, au moins 12×24 m</i>				
– avec équipements extra-sportifs	154*	161	507	346
– sans équipements extra-sportifs	1029	2528	2847	319
<i>Salles de jeux, au moins 22×44 m (non sép.)</i>				
– avec équipements extra-sportifs	8	22	33	11
– sans équipements extra-sportifs		55	72	17
<i>Salles doubles, au moins 22×44 m (séparables)</i>				
– avec équipements extra-sportifs	8	5	29	24
– sans équipements extra-sportifs		19	59	40
<i>Salles triples, au moins 27×45 m (séparables)</i>				
– avec équipements extra-sportifs	2	5	37	32
– sans équipements extra-sportifs		47	118	71
<i>Locaux spéciaux, surface minimale 50 m²</i>	217	627	1123	496
<i>Manèges</i>	53	163	195	32
<i>Etablissements de bains naturels</i>				
– bords de lacs/de cours d'eau (non surveillés)	86	149	163	14
– bords de lacs/de cours d'eau (surveillés)	132	197	194	–3
<i>Piscines en plein air</i>				
– bassins pour non-nageurs, de forme spéciale	197	396	424	28
– bassins p. nageurs, long.: au moins 16,6 m	14	54	55	1
– bassins pour nageurs, long.: au moins 25 m	77	183	192	9
– bassins pour nageurs, long.: au moins 50 m	122	235	242	7
– installations de plongeon	181	336	345	9
<i>Piscines couvertes</i>				
– bassins pour non-nageurs/ bassins p. nageurs, long.: moins de 16,6 m	13	157	202	45
– bassins p. nageurs, long.: au moins 16,6 m	7	212	242	30
– bassins pour nageurs, long.: au moins 25 m	8	195	230	35
– bassins pour nageurs, long.: au moins 50 m	2	7	8	1
– anses d'apprentissage	–	44	53	9
– bassins d'apprentissage séparés	4	123	136	13
– installations de plongeon	9	118	129	11
<i>Patinoires</i>				
– patinoires naturelles, au moins 30×60 m	85	163	150	–13
– patinoires artificielles, surface de glace: moins de 30×60 m				
– en plein air	6	27	28	1
– couvertes		1	6	5
– patinoires artificielles, surface de glace: au moins 30×60 m				
– en plein air	43	69	69	0
– couvertes		17	50	33
– installations de curling				
– en plein air	–	15	27	12
– couvertes	–	20	41	21
<i>Installations sportives spéciales</i>				
– courts de squash	–	16	488	472
– courts de tennis en plein air	773	2008	3688	1680
– courts de tennis couverts	15	130	881	751
– parcours de cross-country/ pistes finlandaises	7	81	157	76
– parcours de mise en condition physique	17	445	470	25
– installations de boccia/pétanque	190	427	550	123
Total		26725	33827	7102

*Dimensions non définies